



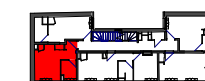
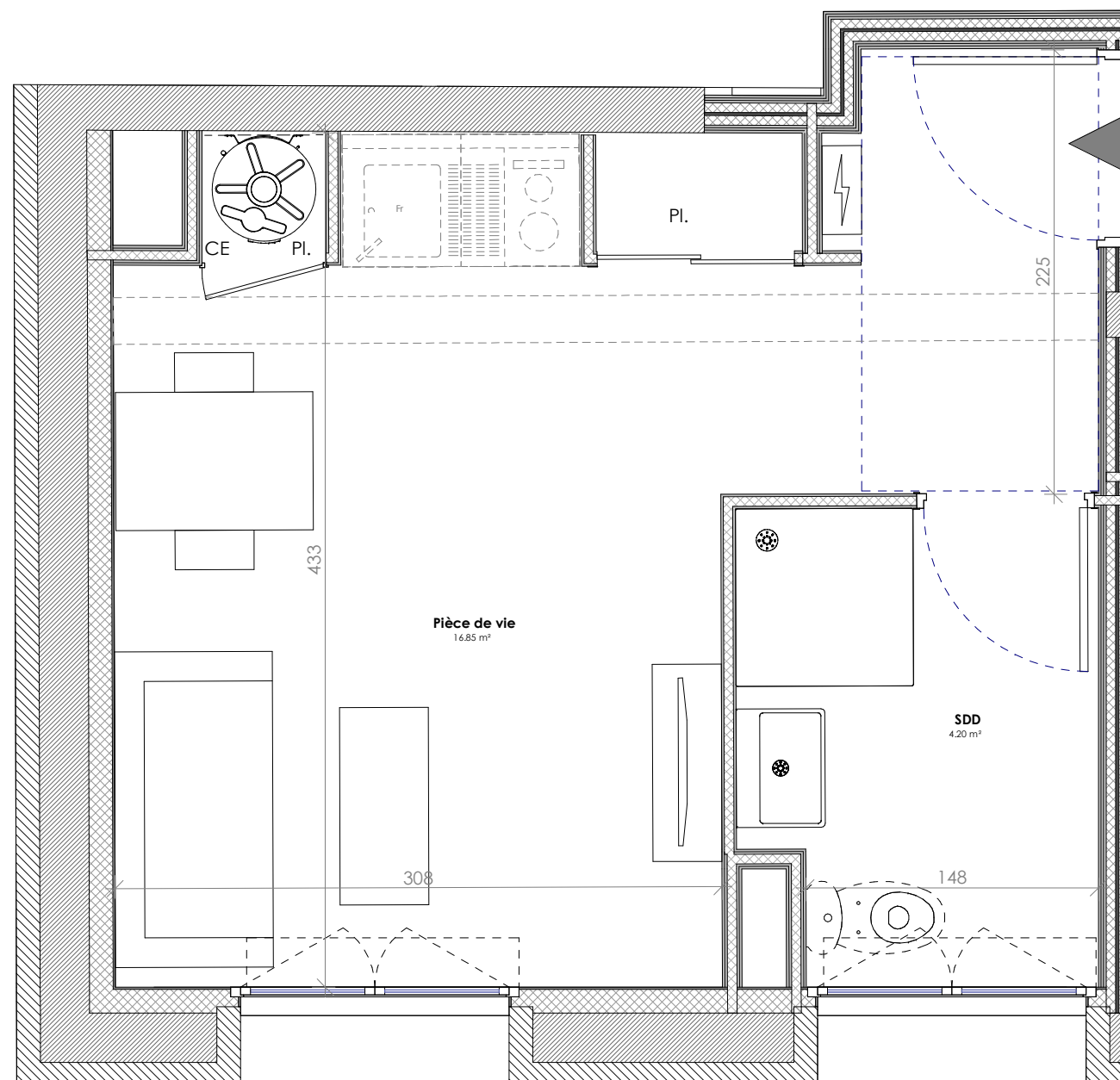
**Bâtiment F**

**F104 T1 R+1**



**Surface habitable**

Pièce de vie	16.85 m <sup>2</sup>
SDD	4.20 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>21.05 m<sup>2</sup></b>



**A3** 0 0.5 1 2m

Echelle graphique

- LL Lave-linge
- LV Lave-vaisselle
- Cui Plaque cuisson
- Fr Réfrigérateur
- VR Volet Roulant
- sse Sèche-Serviette
- Gaine Technique du Logement
- Chaudière
- CE Ballon d'eau chaude
- F : Fenêtre
- PF : Porte Fenêtre
- Faux plafond / Soffite

**Nota:** « Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, pour les dimensions libres, positions des baies et équipements. Les surfaces données sont approximatives. La surface des placards est incluse dans la surface des pièces attenantes. Les retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatifs. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 [ Art. 4.1 ]. »

Date : Janvier 2025 | Modifié le : 14/01/2025

Maître d'ouvrage :

